



Journal
d'informations
communales

NOVEMBRE
2012

Lou Couralin

N°25

L o C o r a l i n

le mot d'Humeur

La crise ? Quelle crise ? Financière ? Economique ? Sociétale ? Environnementale ? Politique ? Combien d'entre nous concerne-t-elle aujourd'hui ? Notre niveau de vie a-t-il réellement changé depuis 2008 ? Devons nous avoir peur d'un avenir à couleur de la Grèce ? Ce mot de "crise" n'est-il pas un terme "valise" dans lequel nos dirigeants et leur batterie d'experts cachent leur incapacité à prévoir et à organiser notre avenir ? En nous référant à son origine, le mot crise désignerait une rupture d'équilibre, autrement dit le moment où tout se gagne ou tout se perd. Mais qu'aurions-nous donc aujourd'hui à gagner ou à perdre ? La vraie crise, nous la connaissons pourtant, elle nous atteint depuis longtemps, insidieuse et fatale, c'est elle qui nous mène peu à peu vers notre ruine. La vraie crise, elle est aujourd'hui culturelle et surtout morale. A nous voir retirée notre faculté à "penser par nous même", n'avons-nous pas sombré dans une forme d'abrutissement ? Peut-être même dans un impossible retour vers un nouveau siècle des Lumières.

Cordialement. YB

■ Sommaire

Edito	Page 1
État Civil / Infos communales	Page 2
Le Programme des Fêtes	Page 3
Faisons Connaissance avec	Page 4

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

Réforme scolaire... Qui va payer ?



Les journées des écoliers français sont trop chargées, ce qui engendre un problème de concentration, et nuit à un bon apprentissage. Vincent Peillon l'a annoncé, les rythmes scolaires seront réformés dès la rentrée 2013. Cinq heures par jour de classe au maximum, une demi journée de cours supplémentaire probablement le mercredi matin, un accompagnement aux devoirs qui sera fait pendant le temps scolaire, et selon les propos de François Hollande : "Les élèves devront être accompagnés, les collectivités locales seront associées dans le cadre des projets éducatifs locaux". Il n'a pas été donné plus de précisions. Plusieurs questions se posent alors. Si les heures de cours dans la journée diminuent, qui va assurer la prise en charge des enfants entre la journée de classe et le moment où les parents pourront les récupérer ? Les projets éducatifs locaux ne seront-ils pas plus facile à assumer dans les grandes villes où les moyens et les infrastructures sont plus importants que dans nos petits villages ? Qui va assumer la charge des transports scolaires supplémentaires ? Cette réforme est nécessaire, sans doute, mais qui va payer ?

La Commission Culturelle

■ Au Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille douze, le 28 Juin, à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert MALOU, Maire.

Présents : MM. Mmes MALOU, BOURDALES, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, LAFITTE, DUHALDE, DUCLAU, MONTERO, GARDERES, TROG, LARTIGOT, POMMIÉS.

Excusés : M. LAFAURIE, Mme SALLENAVE-MENOU, M. JALLEAU-LONGUEVILLE.

Pouvoir : Mme SALLENAVE-MENOU Céline à M. MALOU Robert.

Po / Secrétaire : M. POMMIÉS VINCENT

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DU 12 AVRIL 2012

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ DÉLIBÉRATION SUR LA PARTICIPATION DU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la mise en place du réseau d'assainissement, à compter du 1^{er} juillet 2012, les propriétaires des immeubles soumis à l'obligation de raccordement peuvent être astreints par la commune à verser une participation pour le financement de l'assainissement collectif.

Le Maire précise que la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) est destinée à remplacer la participation pour raccordement à l'égout (PRE) qui disparaît au 30 juin. La PAC ne peut pas être exigée pour les raccordements antérieurs au 1^{er} juillet 2012 et pour les demandes d'autorisation de construire déposées avant le 1^{er} juillet 2012 si le propriétaire a été assujéti à la PRE.

Il expose qu'il est possible de fixer des tarifs différents pour les constructions déjà raccordées, qui n'auraient eu que la mise aux normes à financer, et les constructions à venir, qui auraient eu un système d'assainissement autonome à mettre en place.

Il précise également que si le redevable de la PAC est également redevable du remboursement des frais de branchement, le montant total payé au titre du remboursement et de la PAC ne peut pas dépasser 80 % du coût de fourniture et de pose d'un assainissement autonome.

Il propose d'instituer cette participation.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

• DÉCIDE d'instituer la participation pour l'assainissement collectif à compter du 1^{er} juillet 2012 selon le tarif suivant :

- Pour les immeubles déjà existant avant le réseau collectif d'Assainissement, la taxe s'élève à 800 Euros.

- Pour les immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau collectif :

- Particuliers : 3500 Euros pour raccordement jusqu'à 170 m² de SHON, majoré de 10 Euros par m² supplémentaires. Le montant d'un raccordement pour un second appartement s'élève à 1500 Euros.

- Locaux commerciaux : 3500 Euros pour raccordement jusqu'à 170 m² de SHON, majoré de 10 Euros par m² supplémentaires.

- Lotisseurs : 3500 Euros par lot, payables au dépôt de permis de construire.

- Chambres d'hôtes : 3500 Euros pour raccordement jusqu'à 170 m² de SHON, majoré de 10 Euros par m² supplémentaires.

- Pour les immeubles nécessitant la pose d'une nouvelle boîte de branchement, un forfait supplémentaire de 3000 Euros sera appliqué.

■ DÉLIBÉRATION SUR LA FERMETURE DE LA PERMANENCE DE LA TRÉSORERIE DE BIDACHE

M. le maire expose au conseil municipal que par souci d'économie, la trésorerie d'Anglet souhaite supprimer la permanence d'une demi-journée par semaine sur la commune de Bidache. Cette décision porte préjudice aux habitants du canton ainsi qu'aux collectivités locales qui s'y rendaient. Il demande au conseil municipal de prendre une délibération afin de demander à la trésorerie de bien vouloir maintenir cette permanence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander à la trésorerie d'Anglet de maintenir la permanence d'une demi-journée par semaine sur le canton.

■ DÉLIBÉRATION SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

M. le maire expose au conseil municipal qu'une délibération doit être

prise afin d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du pays de Bidache. Les modifications portent sur les points suivants :

- Modification du périmètre de la Communauté de Communes incluant la commune de Bardos.
- Zones industrielles et artisanales : description des zones restant de compétence communale.
- Service à la population, actions en direction des personnes âgées : création et gestion d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.
- Suppression de la Cyber base.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bidache.

■ DÉLIBÉRATION POUR DIFFÉRENTES DEMANDES DE CERTIFICATS D'URBANISME

M. le Maire rappelle les demandes de CU déposées par Mme [REDACTÉ] et M. Deytieux afin de permettre à leurs enfants respectifs de pouvoir construire à proximité des habitations familiales. Il rappelle que ces terrains sont situés hors des parties urbanisées de la commune et reçoivent de ce fait un avis négatif des services de l'état.

Il demande au conseil municipal de prendre une délibération afin d'obtenir une réponse favorable de la part des services de l'état.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à onze voix pour, contre deux abstentions :

- De prendre une délibération afin de demander aux services de l'état de donner une réponse favorable à ces demandes de CU.
- D'y inclure la demande de CU de M. Michel DARROTCHACHE aux mêmes conditions.

■ TARIFS CANTINE SCOLAIRE

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer quant aux tarifs applicables pour la cantine scolaire.

Considérant que les repas sont facturés 4,16 Euros à la commune, par l'organisme de restauration, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

- 3,00 Euros pour les enfants de la commune
- 4,15 Euros pour les enfants hors commune.

QUESTIONS DIVERSES

Demande de rachat de chemin rural

Mme Arseguet a envoyé un courrier à la mairie car elle souhaite racheter une partie du chemin rural longeant sa propriété.

Considérant que la commune avait démarré une procédure de déclasserement de chemins ruraux, et que cette dernière n'est pas terminée, le conseil municipal a décidé de reporter sa décision.

Boulangerie

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un repreneur a été trouvé pour la boulangerie. M. Marty démarrera son activité début Août.

ADSL

M. Lartigot informe l'assemblée qu'il a rencontré M. Alain Castaing de la société Orange, afin de voir avec lui s'il n'y avait pas de possibilité de couverture des zones non desservies par l'ADSL à Came.

Il s'avère qu'une solution existante coûterait 200000 Euros, et qu'à ce jour elle n'est pas subventionnable.

Le conseil Municipal décide d'obtenir de plus amples renseignements quant aux solutions existantes.

Lotissement

M. Lafitte informe l'assemblée qu'il a été contacté par Mme Berlan, qui souhaitait avoir des précisions concernant la vente du terrain dit d'Espagne à un lotisseur.

M. le Maire répond qu'à ce jour aucun acte de vente n'a été rédigé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

■ État Civil

NAISSANCE

Le 11 septembre 2012 est né à Bayonne, Lohann, Jean-Marie, Louis fils de Fanny GUÉRAÇAGUE et François CAPDEVIELLE domiciliés La Grange. *Félicitations aux heureux parents.*

MARIAGES

Le 11 août 2012, Stéphanie HENRY et Abdoul Karim DJIBRILLA HIMA se sont unis par le mariage.

Le 8 septembre 2012, Emmanuelle LECOMTE et Emmanuel LE VEZIEL se sont unis par le mariage.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et toutes nos félicitations.

■ Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE 4^{ème} PÉRIODE 2012

Les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 1996 doivent venir se faire recenser à la mairie.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues, au secrétariat de la mairie du 1^{er} septembre au 31 décembre 2012.

Personnes concernées :

- Jeunes âgés de 18 ans
- Nouvelles personnes domiciliées dans le village
- Tout habitant payant les impôts fonciers ou la taxe d'habitation

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La messe de commémoration du 11 Novembre aura lieu à 10h30 en l'église de Bardos. A 12h00 nous invitons les Camots (les plus nombreux possible) à venir au Monument aux morts de Came afin de déposer une gerbe en présence de la batterie-fanfare et des enfants des écoles.

LES CAMES TORTES

Les Cames tortes organisent ce **Samedi 3 Novembre**, leur premier tournoi de foot en salle à Chenaout. Dès 9h00 du matin et toute la journée, vous pouvez venir encourager la dizaine d'équipe qui s'affrontera. La finale du tournoi aura lieu à 18h00.

A l'issue de la remise des trophées, l'apéritif suivi d'un plateau repas clôtureront la soirée.

Au menu : Assiette de Cœurs de canards / Haricots, Fromage, Gâteau Basque, Café, pour la somme de 10 €.

■ Les Écoles

ÉCOLE NOTRE-DAME

Afrique !

L'école "Notre Dame" vit au rythme de l'Afrique, après l'étude du continent, l'évolution de l'Apartheid à nos jours, la condition des femmes et des enfants, nos élèves étudient un chant local, écoutent des contes, reproduisent des masques et vont poursuivre leurs apprentissages lors de la semaine du goût, avec des recettes à base de fruits exotiques et d'ingrédients du pays.

Semaine à 4 jours ?

A l'heure où le président de la république et le ministre de l'éducation nationale réfléchissent sur les changements à adopter à l'école, la classe de CM de l'école "Notre Dame" s'est également posée la question, la semaine à 4 jours et demi serait-elle bénéfique aux élèves ?

Voici en quelques mots leur analyse :

Côté positif : Il y aura moins de travail, et davantage de temps pour le faire. Du fait de l'emploi du temps moins chargé, les élèves apprendront mieux, bonne préparation pour l'entrée au collège. Les enfants en difficulté seront aidés et moins fatigués.

Côté négatif :

Obligation de se lever tôt tous les jours de la semaine, les vacances seront plus courtes, les activités du mercredi changées ce qui rendra la tâche difficile aux parents, pour les déplacements et la garde. Alors, le débat est lancé, reste à attendre la décision finale...

LOTO

Cette année notre loto aura lieu le samedi 24 novembre 2012. De nombreux lots à gagner : week-end, bons d'achat, Thalasso, places de matchs,... Nous vous y attendons nombreux !

VENTE DES CALENDRIERS DE L'ÉCOLE

Le thème choisi cette année : les films.

Nous avons donc l'honneur de vous présenter nos petits "artistes" à l'affiche en "Gendarmes à St Tropez, Charlie Chaplin, Sissi Impératrice, Titane, Marius, Les bronzés font du ski, Astérix et Obélix, Pirates des Caraïbes, Harry Potter, Lucky Luke, Zorro, et Marie Poppins." (Prix de vente : 5 le calendrier)



ÉCOLE PUBLIQUE DE CAME

Rentrée scolaire : Elle a eu lieu le mardi 4 septembre dans une ambiance sereine. Cette année l'école compte 88 inscrits, l'effectif est en sensible augmentation. 21 élèves en CM, 23 en CE, 24 En Grande section CP, et 20 en maternelles compte tenu des entrées en cours d'année. L'équipe enseignante reste inchangée ainsi que les ATSEM (*Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles*).

Nous souhaitons à tous une excellente année scolaire, nous raconterons au fil des numéros du journal nos activités de classe et de sorties.

Le charme des serpents

Aujourd'hui, on a pris le bus pour aller visiter le reptilium de Labenne dans les Landes.

Après une heure de route, on est arrivé au musée des serpents c'était effrayant mais on avait envie de tous les découvrir. D'abord, nous avons cherché nos serpents et noté des informations (*poids, taille, couleur, ce qu'ils mangent*).

"Qu'ils étaient beaux!"

Nous avons aussi vu des crocodiles qui ne s'étaient pas faits la toilette ce matin, des tortues aux carapaces bizarres et des iguanes impressionnés comme nous, ils ne nous ont pas lâchés des yeux mais n'oublions pas qu'ils sont aveugles et sourds.

Après avoir vu les serpents dans un film et à travers une vitre, nous avons pu toucher un python royal et le soigneur nous a expliqué des choses. Nous avons appris que, grâce à leur langue fourchée, ils peuvent sentir la chaleur de leurs proies.

Après le pique-nique, nous avons profité du beau temps pour jouer en plein air. Nous avons adoré cette journée.

Cross annuel à Bidache

Il s'est tenu le jeudi 18 octobre dans le cadre magnifique du parc du château. Encore une fois les petits camots se sont très bien comportés sur un parcours rapide de 900 m. Une mention spéciale pour Cilia Foixet CM2 et Aurélie Marquine CM2 dans la catégorie des filles (2^{ème} et 3^{ème}) ainsi que Quentin Aubert CM1 (8^{ème}) dans la catégorie des CM garçons. Tous ont réalisé une belle course sous les applaudissements nourris des nombreux parents d'élèves présents.

A l'issue de la course des récompenses étaient distribuées aux lauréats ainsi qu'un goûter servi dans les locaux du collège en présence de M. Cabos principal de l'établissement.

A noter la participation très appréciée de Perle Bouge, médaille d'argent aux JO de Londres dans la spécialité aviron. Elle avait l'honneur de remettre les médailles aux enfants.

Le Dimanche 11 Novembre 2012, à partir de 10h00, l'association des parents d'élèves vous propose une vente de gâteaux devant le foyer, confectionnés avec attention par les familles des élèves. Nous vous y attendons nombreux !

■ Vie Locale

Corinne LAPOUBLE secrétaire mandataire GROUPAMA vous informe de ces nouveaux horaires : de 14h à 17h30 les LUNDI + MARDI + JEUDI + VENDREDI au bureau de BIDACHE

et Tous les MATINS sur RDV, à domicile ou au bureau de BIDACHE.

Vous pouvez me joindre par téléphone à - BIDACHE 05.59.56.46.96

- CAME 05.59.56.00.27 : le répondeur vous écoutera

- par mail : corinne.lapouble@groupama-oc.fr

MERCI à TOUS, Corinne LAPOUBLE
CL CAME ARANCOU, ST PE DE LEREN, SAMES et GUICHE

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes s'est réuni le samedi 6 octobre pour faire le bilan des fêtes 2012.

- Les festivités ont commencé le Vendredi soir par le traditionnel repas d'ouverture animé par l'orchestre Sound Buster et sa black sono. Une nouvelle formule qui a pu satisfaire un plus grand nombre de personnes.
- Le samedi, la journée a commencé par le Ball-Trap sur le terrain de "LIMEC". Nous tenons à féliciter M. Yves RADOWICK de Came, vainqueur ainsi que tous les participants. Le temps n'étant pas au beau fixe, le ball trap terminé, tous à l'abri, le repas a eu lieu dans la salle des fêtes mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

En début d'après midi, le temps calmé, les plus sportifs pouvaient soit se mettre à la pétanque soit assister au match qui opposait BARDOS à l'AS BAYONNE pour le challenge espoir.

Pour le rugby, la victoire a été remportée par les bayonnais. Quant à la pétanque, nous avons cette année voulu innover avec une nouvelle animation. Ce concours a été une réussite, plus d'une quarantaine de participants. Nous tenons donc à tous les remercier et féliciter les premiers vainqueurs de ce concours : Jean Paul SALLENAVE et Laurent SAINTE-CLUQUE.

La nuit tombée, place au bal avec la sono "IMPULSION".

- Nous sommes déjà dimanche matin. Les cloches résonnent, c'est l'heure de la messe animée par la Batterie Fanfare LOUS HARDITS. La fatigue commence à se faire sentir. A la sortie de l'office, les gens se sont retrouvés autour de l'apéro animé par la banda KOXEGUI TALDEA. L'après-midi le rendez-vous est donné, dans la cours de l'école, pour une démonstration de jeux basques et béarnais qui a fini par un petit défi de tir à la corde contre les camots qui n'ont malheureusement pas remporté la victoire, n'étant pas équipés en tennis...

En début de soirée, les villageois assistent au nouveau spectacle de "Que QUIO". La place pleine, le spectacle magnifique, tous les spectateurs ont apprécié ce merveilleux spectacle de sons et lumières.

A 23h la banda KOXEGUI TALDEA a accompagné les Camots pour admirer le grand feu d'artifice musical. Pour les plus courageux, la soirée s'est terminée avec un bal déguisé animé par la Sono Numero Uno où nous avons eu la chance de rencontrer le robot du groupe LMFAO, Mario Kart, Véronique et Davina (118 218) ou encore le teletubbies PO qui a été le grand gagnant de cette soirée.

- Lundi dernière journée. Le soleil est au rendez vous, nous terminons les derniers préparatifs (la fatigue est là) tandis que la place s'anime petit à petit. Pendant que les parents boivent le verre de l'amitié, les enfants apprécient les jeux du clown TURLUTUTU. Petits et grands vêtus des couleurs de Came sont venus déguster la traditionnelle entrecôte/frites. Afin de faciliter la digestion, quelques uns ont pu s'essayer au concours de quilles, et d'autres aux jeux gonflables. Enfin ces 4 jours de fêtes se terminent par une dernière soirée animée, puis tout le monde au lit. Repos bien mérité!

Malgré un temps parfois pluvieux, ces 4 jours de festivités se sont bien déroulés. Le bilan de ces fêtes 2012 a été encore très positif. Ayant pour objectif de satisfaire un plus grand nombre de personnes, nous espérons ainsi que le programme proposé vous a plu. Nous remercions tous les camots qui ont répondu présents pour leur participation durant ces 4 jours de fêtes.

Les fêtes terminées depuis déjà deux mois, nous pouvons penser maintenant à la dernière animation de l'année : les Refêtes.

- Nous vous donnons tous rendez-vous pour les refêtes le samedi 10 Novembre 2012 à la salle des Fêtes à partir de 19h30.

MECHOUI à la PLANCHA.

Menu adulte : Garbure / Méchoui - Haricots blancs / Fromage / Dessert/ Café/ Digestif/ Vin compris : 14 €

Menu enfant : Steak haché / Haricots blancs / Fromage / Dessert : 5 €

Le repas sera suivi du bal gratuit avec la sono NUMERO UNO.

Le dimanche 11 Novembre à l'issue de la commémoration de l'Armistice, l'apéritif sera offert par le Comité des fêtes au foyer à partir de midi

Faisons Connaissance avec...



Karine MIRA habite Came depuis quelques années. Elle vient de revenir de Polynésie Française où elle a vécu un an suite à la mutation de son époux.

LC : Peux-tu te présenter ?

K.M. : J'ai 37 ans et je suis originaire de Paris. Epouse de militaire, je vis au rythme de ses mutations. Nous sommes arrivés en Pyrénées Atlantiques en 2005 et nous avons deux enfants.

LC : Comment s'est fait ta rencontre avec la technique des tableaux de sables ?

K.M. : La découverte s'est faite pendant mon année en Polynésie française lors d'un salon d'exposition. J'ai alors voulu exploiter cette réalisation par la multiplicité des sables existants là-bas de par leur teinte. J'ai appris toute seule cette méthode et cela n'a pas été facile. Il y a eu des ratés au début mais le fait de ma disponibilité m'a permis de progresser. Cela m'a permis d'en faire une activité plus ou moins rémunérée car comme tout artiste, il faut du temps.

LC : Combien de temps te prend chaque réalisation ?

K.M. : Cela est variable... cela dépend du dessin, de la taille. En moyenne il faut compter entre une heure, et pour les plus complexes dix heures. Je travaille avec mes propres esquisses mais aussi sur demande particulière.

LC : Quels sont tes projets dans le futur ?

K.M. : Je viens de m'installer en auto-entrepreneur afin de faire connaître mes créations et de pouvoir les exposer. En effet, en m'inscrivant à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, je me suis rendu compte que cette activité était méconnue voire inexistante ici. Mon but est de créer ma propre boutique en ligne et éventuellement un atelier ouvert au public de façon à exposer et pouvoir vendre mes réalisations. Dans l'immediat, j'envisage d'organiser une exposition à la Mairie de Came courant novembre. Je démarche sur la côte afin de me faire connaître. Je vous invite à venir voir mon site sur facebook "histoires de sable". Vous y verrez mes créations et pourrez me contacter.



Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs. Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr

Lou Couralin N°26 sortira début Janvier

Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **Samedi 15 décembre**.

CANTAYRES

Le Dimanche 25 Novembre prochain, les Cantayres de Came, cœur d'hommes bien connu dans la région et même au-delà, fêtent leur 40^{ème} anniversaire.

Au programme : Messe à 11 Heures suivie du verre de l'amitié que les Cantayres seront heureux de vous offrir à cette occasion.

Bien à vous, Les Cantayres de Came

Les dates à retenir

3 NOVEMBRE / Tournoi de foot en salle / Cames Tortes

10 et 11 NOVEMBRE / Refêtes

11 NOVEMBRE / Commémoration Armistice

11 NOVEMBRE / Vente de gâteaux / APE école publique

24 NOVEMBRE / Loto / APE école Notre-Dame

25 NOVEMBRE / 40 ans des Cantayres